

Bonjour à tous,

Vous avez été admis dans en **Licence 1 Biotechnologies pour la santé à la Faculté de Médecine/Pharmacie de l'Université Grenoble Alpes.**

Pour les étudiants.es **n'ayant pas encore confirmé** leur venue sur l'application PEF, vous avez jusqu'au **17 juillet inclus** pour le faire. Passé ce délai, vous serez considéré.e comme vous étant désisté.e.

Pour les étudiants.es **ayant confirmé leur venue, vous recevrez par mail le dossier d'inscription à compléter + la demande d'exonération des frais d'inscription (pour les étudiants étrangers) en juillet.**

Les inscriptions se déroulent en 2 étapes :

- I. Première étape : faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>
Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de 95€, un **code** vous sera donné. Il faudra le renseigner au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire.
- II. Deuxième étape : la chaîne d'inscription.
Vous devrez vous rendre au bureau Licence Master, Bâtiment administratif, Secteur Santé, Domaine de La Merci, 38700 La Tronche aux dates suivantes :
 - Les 29 et 30 août entre les plages horaires suivantes -> **9h-12h et 13h30-16h30**
 - Le 31 août après-midi, de **13h30 à 16h30**
 - Le 1er septembre entre les plages horaires suivantes -> **9h-12h et 13h30-16h30**

A noter, que si vous arrivez en France après le 4 septembre, vous pourrez venir vous inscrire administrativement au bureau Licences-Masters les après-midis entre 13h30 et 16h30.

ATTENTION :

Vous êtes étudiant.e en licence, vous devez compléter votre contrat pédagogique de réussite (CPR) dans l'application **Conpere** (<https://conpere.univ-grenoble-alpes.fr/>).

Ce contrat précisera votre projet de formation ainsi que les mesures d'accompagnement pour la réussite qui vous seront proposées.

Concernant la réunion de rentrée : elle est obligatoire et aura lieu en présentiel le 02/09/2022 à 9h dans l'amphi central, bâtiment Jean ROGET

Pour information :

- Si des changements devaient avoir lieu vous serez informé.e par mail la semaine du **22 août** (date de réouverture de la scolarité). L'information sera également renseignée sur votre intranet Leo.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pour information, **le secrétariat sera fermé du vendredi 22 juillet (au soir) au dimanche 21 août.**

Le secrétariat des Licences